

temporisa quelque temps, puis enfin, le 28 septembre 1852, elle écrivit aux curés du Cap-Santé et de St-Basile et les chargea de promulguer le décret d'annexion.

Nous reproduisons ces deux documents, qui se lisent comme suit :

Archevêché de Québec 28 septembre 1852

Monsieur,

Comme à l'heure qu'il est je n'ai pas encore reçu la requête que Monsieur Morin a préparée pour faire annexer à votre paroisse quelques concessions de la ienne, je me décide à faire cette annexion de ma propre autorité pour les effets spirituels. Je vous transmets une ordonnance à cet effet pour être publiée dimanche prochain à votre prône et à celui du Cap-Santé.

J'ai lieu d'espérer que la lecture de cette ordonnance et de nouvelles exhortations de Monsieur Morin auront l'effet de procurer de nouvelles adhésions à la requête ci-dessus mentionnée. Je souhaite qu'elles soient assez nombreuses pour que les dites concessions puissent être annexées à votre paroisse pour les effets civils.

Je demeure bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur.

† P. F. Archev. de Québec.

Rev. Mons. Z. GINGRAS.

(A suivre)

---

### Nécrologie

Le Révérend Monsieur Narcisse Lévêque, curé de Mataba, décédé hier, était membre de la société d'une messe, *section provinciale*.

Arch. de Québec, 2 février. 1898.

B.-PH. GARNEAU, Ptre, Secrétaire.

---

### Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à St-Evariste, le 14 ; à Ste-Marie de Beauce, le 16 ; à St-Tite, le 18 ; à St-Roch de Québec, le 20.

---

Directeur : M. l'abbé D. GOSSELIN, Cap-Santé, Portneuf.